

La Cie. Maritime

École de l'Acteur et des Arts de la Scène

FICHE D'INSCRIPTION -Stage Théâtre été 2020 - Stage d'admission -

IMPORTANT :

Après avoir téléchargé le formulaire, assurez-vous de l'ouvrir dans Acrobat Reader (Fermez Internet - Cherchez l'emplacement du fichier et ouvrez-le).
Après remplissage du formulaire et avant de cliquer sur le bouton "Envoyer", assurez-vous de disposer d'un logiciel de courrier électronique. Si vous n'en disposez pas ou en cas de message d'erreur, vous pouvez le sauvegarder et l'envoyer en pièce jointe à partir de votre messagerie à adm-sarl-maritime@sfr.fr - ou l'imprimer et l'envoyer à notre adresse postale. La Compagnie Maritime 24 av de la croix du capitaine 34070 MONTPELLIER-un mail de confirmation vous sera retourné.
Dans tous les cas, il vous sera demandé de poster un chèque, assurez-vous que le NOM du participant et l'identifiant du stage (ASTAD-x), figurent au verso.
Pour un envoi par messagerie, merci de saisir votre prénom et NOM dans la case "signature" - Pour un envoi postal, la signature manuscrite est requise.

* Champs obligatoires

Nom* : Prénom*
Adresse* :
Code Postal* Ville*
E-mail* : Téléphone* :
Date de naissance* Age*

si différent du stagiaire (facultatif):

Nom du payeur : E-mail (payeur) :
Adresse (payeur)

Suivez-vous le stage pour entrer dans l'école professionnelle La Compagnie Maritime ?

non oui

Si oui, à quel niveau (classe préparatoire / école Professionnelle) ?

Je soussigné(e),*

(NOM en MAJUSCULE suivi du Prénom en minuscule)

m'inscris au Stage : (Cocher la case choisie)

Théâtre d'été / d'admission -7 jours- du 06 au 12 juillet 2020 [BSTAD-1]

Théâtre d'été / d'admission -7 jours- du 20 au 26 juillet 2020 [BSTAD-2]

Théâtre d'été/ d'admission -7 jours- du 3 au 9 août 2020 [BSTAD-3]

Je prends note que le coût du stage est de 399€ (trois cent quatre vingt dix neuf euros)

Je joins à mon envoi un chèque d'arrhes d'un montant de 120€ (cent vingt euros)**
pour mon inscription et m'engage à régler le solde au premier jour du stage.

Je prends note que le règlement des arrhes est définitif, hors annulation du stage par la Compagnie Maritime ou cas de force majeure.

Le stage aura lieu dans les locaux de la Compagnie Maritime, au 24 avenue de la croix du capitaine, à Montpellier

En signant ce document, j'autorise expressément et gracieusement La Compagnie Maritime à utiliser mon image pour promouvoir ses activités dans le cadre et en dehors de ses locaux, (ex : sur le site et le Facebook de l'école, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'école,...)

*En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des

Fait à* Le*

Signature* :